

Publié le 12 juin 2020

Les luttes anti- raciales, une nouvelle forme de la lutte des classes ?

De graves émeutes raciales secouent les États-Unis à l'occasion de la mort dramatique de George Floyd. En France, l'affaire Adama Traoré est remise au-devant de la scène et donne lieu à des violences urbaines. De part et d'autre de l'Atlantique, les émeutiers brandissent l'antiracisme. Mais le parallèle est-il fondé ? Ne concerne-t-il pas plutôt un contexte politique de fragilisation du pouvoir aussi bien en Amérique qu'en France ? Et ceux qui sont à la manœuvre ne visent-ils pas un tout autre but que la justice ?

Après plus de deux mois de confinement, la violence explose à nouveau aux États-Unis. Au point de départ, l'affaire George Floyd. Un drame funeste : la mort à Minneapolis, dans le Minnesota, d'un ancien délinquant, condamné à cinq ans de prison pour vol à main armée. Lors de son interpellation, il décède d'un arrêt cardiovasculaire par compression du cou. Derek Chauvin, le policier qui l'arrête, a lui aussi un passé sulfureux. Il a été impliqué dans trois arrestations mortelles, fait l'objet de nombreuses plaintes et a déjà été sanctionné. Le collègue qui l'assiste lors de l'arrestation, Thou Thao, n'est pas non plus un enfant de chœur. Impliqué dans une arrestation violente, il a évité le procès en versant 25 000 \$ à sa victime. Minneapolis s'enflamme. Un événement dramatique qui est loin d'être le premier.

Sporadiquement, des émeutes urbaines secouent les États-Unis. Depuis l'émeute de Houston en 1917 et le massacre de Tulsa dans l'Oklahoma en 1921, les États-Unis ont connu tout le long du vingtième siècle et jusqu'à maintenant des épisodes de violences urbaines, en particulier au moment du combat pour la reconnaissance des droits civiques dans les années 1960. La plupart du temps, ce sont des violences policières qui sont l'élément déclencheur de ces émeutes.

Du 11 au 17 août 1965, les émeutes font 34 morts et 1 000 blessés à Los Angeles. En juillet 1967, 43 morts, environ 500 blessés et 2 000 édifices détruits à Detroit, puis, du 4 au 11 avril 1968, 46 morts. Après l'assassinat de Martin Luther King à Memphis, 125 villes connaissent des émeutes raciales. Du 17 au 20 mai 1980, 18 morts à Miami après l'acquittement des policiers qui avaient battu à mort un vétéran afro-américain de la marine américaine. C'est le même scénario qui déclenche à nouveau des

Les États-Unis ont connu tout le long du vingtième siècle et jusqu'à maintenant des épisodes de violences urbaines.

émeutes à Los Angeles et dans plusieurs villes des États-Unis du 30 avril au 1^{er} mai 1992 : 59 morts, 2 328 blessés et un milliard de dollars de dégâts. Du 9 au 13 avril 2001, 70 blessés à Cincinnati à la suite du décès d'un jeune noir tué par un policier. En 2009, c'est à Oakland, toujours

en Californie. Idem en 2012 en Floride, en 2014 à Ferguson dans le Missouri, à Baltimore en avril 2015, où 15 immeubles sont incendiés. La liste est interminable.

Aux États-Unis, les policiers tuent chaque année 1 000 personnes, et près d'un quart sont noirs. Les événements récents de Minneapolis n'ont donc rien d'unique ni d'atypique. En revanche, le retentissement mondial de l'événement est exceptionnel.

Rapidement, en effet, l'affaire George Floyd devient «World wide». À Londres, Bristol, Madrid, Barcelone, Copenhague, Bruxelles, Budapest, Göteborg, Rome, Zurich, Berlin, on ne compte plus les villes où ont eu lieu des manifestations de soutien. Des hommes politiques de toutes tendances, d'innombrables «people», des sportifs (George Floyd est ancien basketteur et rappeur) prennent la parole et dénoncent les violences policières et le racisme. En France, à l'occasion de cette mobilisation, l'ultra gauche ressuscite l'affaire Adama Traoré, qui date de 2016.

Le contexte américain

Ce n'est pas la violence de l'émeute qui est nouvelle, mais l'ampleur mondiale de la mobilisation, pour des raisons autant de fond que de circonstances.

Sur le fond, l'Amérique, marquée par son histoire, reste culturellement violente. Depuis la fin des ghettos en 1948 et l'abolition de la ségrégation légale, l'inégalité raciale qui existait dans les années 1970 a perduré. La mixité géographique a peu augmenté. Elle s'est même plutôt renforcée dans le logement et les écoles. Le clivage des revenus y est pour beaucoup. *The Economist* rapporte que «selon des universitaires de la Columbia University et de Mathematica Policy Research, en 1970, environ 47 % des

Depuis la fin des ghettos en 1948 et l'abolition de la ségrégation légale, l'inégalité raciale qui existait dans les années 1970 a perduré.

Noirs américains étaient pauvres. En 2014, ce taux était tombé à 27 % – une baisse appréciable, mais qui restait presque le triple du niveau enregistré par les blancs. Bien que cela représente un certain progrès, les pauvres sont de plus en plus regroupés. Depuis 2000, le nombre d'Américains pauvres qui vivent dans des zones de pauvreté concentrée (définies comme des endroits où plus d'un cinquième des gens vivent en dessous du seuil de pauvreté fédéral) a augmenté de 57 %. Et les enfants noirs sont sept fois plus susceptibles que les enfants blancs de vivre cette forme de pauvreté plus corrosive.»

Si les indicateurs sociaux montrent que, dans la population américaine, l'animosité raciale a diminué, elle reste très élevée. Une majorité d'Américains se déclarent racistes. Le chômage frappe en priorité la population afro-américaine (5,8 % pour les noirs, 3,1 % pour les blancs au début de la pandémie). Dans les années 1970, 80 % des hommes noirs étaient actifs. Ils ne sont plus que 63 %. Une situation qui est loin d'être sans conséquences sur la santé, l'éducation et surtout la famille. Les naissances dans les couples non mariés sont passées de 40 à 70 %, et les unions sont très instables. 70 % d'entre elles ne durent pas cinq ans.

Cette situation favorise une croissance importante de la délinquance dans les familles afro-américaines, y compris parmi les enfants des 1 % les plus riches qui ont autant de risques d'aller en

prison que les enfants du tiers inférieur de la population blanche. En 1967, un an avant sa mort, Martin Luther King disait : «Dans un sens réel, les étés d'émeutes de notre nation sont causés par les hivers de retard de notre nation. Et tant que l'Amérique remet la justice à plus tard, nous sommes dans la position d'avoir ces récurrences de violence et d'émeutes encore et encore.» Impossible de lui donner tort...

Il existe donc des raisons culturelles, sociales et économiques profondes à ces émeutes. Le retentissement et l'ampleur de celles de cette année tiennent aussi à des circonstances particulières.

Dans un contexte électoral

Les États-Unis sont en pleine campagne électorale. L'élection présidentielle aura lieu le 3 novembre prochain, dans moins de cinq mois. Contrairement à ce qui se dit souvent en France, les démocrates sont en difficulté. Donald Trump n'est pas certain d'être réélu, mais il tient la corde face à Joe Biden. Le marché du travail a spectaculairement rebondi outre-Atlantique en mai et déjoué les anticipations des pronostiqueurs. Les Afro-Américains et les Hispaniques – habituellement fidèles électeurs des démocrates – soutiennent mollement Joe Biden. Les enquêtes conduites par le Conseiller général Muller et la procédure de destitution engagée contre Trump pour «conspiration» avec les Russes ont fait chou blanc. Muller a lui-même reconnu que son enquête «n'a pas établi que les membres de la campagne Trump ont conspiré ou se sont coordonnés avec le Gouvernement russe dans ses activités d'ingérence électorale».

En revanche, ces accusations sont sur le point de se retourner contre leurs auteurs. Ce n'est plus Donald Trump qui est menacé par la justice, mais ce sont Joe Biden et Obama. L'ancien vice-président candidat à la présidence contre Trump serait intervenu en 2016 pour obtenir la démission de Viktor Shokin, procureur général ukrainien qui enquêtait sur une affaire de corruption impliquant le fils de Joe Biden, Hunter, administrateur d'une société gazière ukrainienne. Quant à l'ancien président Obama, il est lui-même inquiet dans un

imbroglio juridique compliqué. L'affaire en question, comme celle de Joe Biden, est peu suivie en France mais cet imbroglio juridique et médiatique est au cœur de la campagne électorale américaine. Les grands médias, largement contrôlés par les démocrates, qualifient cet «Obamagate» de «théorie de la conspiration». Reconnaissons que l'affaire est obscure et complexe, mais elle pourrait peser en faveur de Donald Trump dans la dernière ligne droite de la compétition électorale. Elle embarrasse les démocrates.

Un ensemble de documents secrets viennent en effet d'être déclassifiés. Des enquêtes sont en cours. Elles recherchent si effectivement l'administration Obama et l'appareil d'État, dont le FBI, ont tenté d'empêcher l'élection de Donald Trump et de paralyser le nouveau président entre le jour de son élection et sa prise de fonction. Sans parler d'Hillary Clinton, beaucoup de personnalités ont en effet œuvré contre le nouveau président avant et entre son élection et son investiture. Des démocrates, qui étaient encore à la manœuvre, mais aussi des républicains sont venus leur prêter

Les accusations sont sur le point de se retourner contre leurs auteurs. Ce n'est plus Donald Trump qui est menacé par la justice, mais Joe Biden et Obama.

main forte. Ce n'est un secret pour personne que l'«establishment» républicain était fermement opposé à Donald Trump, notamment la famille Bush, ainsi que ses proches, en particulier Jim Comey, directeur du FBI jusqu'en mai 2017.

Sans qu'il y ait nécessairement complot ni même coordination, il est difficile de croire que, sur la fin de son mandat, le président Obama n'ait pas été informé ou n'ait pas couvert des activités qui étaient sinon illégales du moins à la limite de la légalité. C'est au point que William Barr, procureur général des États-Unis, a révélé dernièrement que selon l'état actuel des investigations, il n'était pas exclu qu'une enquête criminelle vise Obama lui-même.

Dans la revue *Conflicts*, Michael Hickman apporte des informations qui vont dans ce sens. Il est désormais reconnu qu'un cabinet d'avocats travaillant pour la campagne d'Hillary Clinton avait engagé en avril 2016 une société de renseignement privé, Fusion GPS, pour enquêter sur de possibles contacts entre Donald Trump et la Russie. À partir d'«informations» qui se sont révélées fausses, plusieurs mandats spéciaux ont été émis pour surveiller des membres de la campagne du futur président, notamment le général Michael Flynn, futur conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump, sans que ce dernier en soit averti.

Pour accréditer la thèse d'une opposition farouche du FBI à l'élection de Donald Trump, des mails et des SMS haineux de policiers du FBI engagés dans ces enquêtes ont été révélés. Il est avéré que le FBI et son directeur ont tout fait pour coincer Flynn. Alors qu'aucune preuve à charge n'avait été découverte, l'Administration sortante a continué d'enquêter après l'élection et avant l'accession au pouvoir du nouveau président. Or, il est inscrit dans le quatrième amendement de la Constitution américaine que les forces de l'ordre ne peuvent obtenir des mandats que pour des «motifs raisonnables» et qu'elles ne peuvent conduire des perquisitions ou des saisies abusives. S'il est établi que des fonctionnaires ont agi contre le nouveau président sans motif raisonnable avec l'intention de lui nuire, et s'il apparaît que Barack Obama les y a encouragés d'une manière ou d'une autre, il pourrait être poursuivi au plus grand profit de Donald Trump et au plus grand désespoir de Joe Biden.

Dans ce contexte pourri, les démocrates peuvent donc, à tort ou à raison, espérer que les émeutes ternissent l'image de Trump et l'on comprend pourquoi, dès les premiers jours, Joe Biden et ceux qui le soutiennent – notamment les grands médias démocrates – ont soufflé sur les flammes pour transformer cet incendie en cataclysme politique.

Dans ce contexte pourri, les démocrates peuvent donc, à tort ou à raison, espérer que les émeutes ternissent l'image de Trump.

Le contexte international et français

À ces raisons particulières aux États-Unis s'ajoute un contexte international tourmenté, à l'issue de la crise du Covid-19. Là aussi, après deux mois de confinement, elle arrive à point nommé pour les partis d'opposition de nombreux pays où les gouvernements sont, comme en France, sous le feu de la critique.

Pour l'ultra gauche qui, un peu partout dans le monde, cherche à «fédérer les luttes», il est tentant de s'emparer de la dynamique du mouvement et de la théorie du racisme systémique né dans les campus américains et qui gagne un peu partout du terrain. Les antiracistes d'aujourd'hui ne sont plus les héritiers de Martin Luther King. Pour beaucoup d'universitaires américains (et de plus en plus souvent européens), un blanc ne peut pas s'intéresser à une autre culture que la sienne de manière désintéressée. Il ne peut pas aimer ni même respecter un noir. Il est intrinsèquement raciste. Il faut donc lui faire rendre gorge et tous les moyens sont bons. L'idée de l'esclavage selon cette théorie fait partie de son ADN.

Cet antiracisme réduit en définitive le monde en deux camps : celui des oppresseurs blancs et celui des opprimés noirs. La lutte des races remplace ainsi la lutte des classes. Peu importe que cela soit vrai. Peu importe que, sous les coups des policiers, meurent plus de blancs que de noirs, peu importe que parmi les 2 925 noirs tués en 2018 aux États-Unis, 2 600 l'aient été par des noirs, comme le rapporte maître Gilles-William Goldanel dans *Le Figaro*. Cette dialectique n'a qu'un but : faire avancer les «luttes» en les fédérant. Pour les antiracistes et les «indigénistes» ou «racialistes» américains et européens, les sociétés occidentales aux mains des mâles blancs ne peuvent pas être des sociétés de justice et de liberté. Elles ne sont que des organisations criminelles. Il faut donc les détruire. Leur violence justifie la violence.

À terme, c'est l'héritage de l'humanisme, qu'il soit chrétien ou non, qui passe à la trappe et réduit à néant la possibilité même d'un vivre ensemble harmonieux. Une partie des Afro-Américains et des immigrés européens communient dans la même détestation de la culture blanche d'inspiration chrétienne. Dans ce climat, tout devient possible : n'importe quelle occasion est bonne pour saper l'ordre institutionnel et pousser à la soumission les opinions publiques. C'est du terrorisme.

En France : l'affaire Adame Traoré, levier politique

En France, les militants de l'ultra gauche et de la nébuleuses «décoloniale» se sont ainsi emparés des émeutes américaines pour en faire un levier politique. Comme il faut réduire la vie politique à l'affrontement entre oppresseurs et opprimés et classer les individus en deux catégories, celle des victimes et celle des bourreaux, le cas George Floyd a été lié de manière totalement artificielle à celui d'Adama Traoré décédé dans les locaux de la gendarmerie de Persan-Beaumont en 2016. Une affaire selon eux emblématique de cette police qui assassine comme aux États-Unis au service d'un État forcément raciste, parce que blanc et français.

Exhumer cette affaire de Beaumont-sur-Oise pour la lier à celle de Minneapolis est totalement surréaliste, mais peu importe. Même si la pratique policière en France a peu de choses à voir avec celle aux États-Unis, il faut prouver que le blanc de culture chrétienne est par définition un oppresseur.

Ils y sont largement aidés par le parti pris de beaucoup de médias et par la faiblesse de l'État, qui laisse dire et laisse

Même si la pratique policière en France a peu de choses à voir avec celle aux États-Unis, il faut prouver que le blanc de culture chrétienne est par définition un oppresseur.

faire. Les déclarations complètement aplaties, voire scandaleuses du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, et du garde des Sceaux, Nicole Belloubet, se passent de commentaires. L'affaire Traoré est un modèle de manipulation de l'opinion.

Dès le départ, le ton avait été donné. Sur Médiapart, la sœur de la victime accuse : «Il a rendu l'âme dans les locaux de la gendarmerie de Persan. Ces gendarmes ne l'ont pas aidé à vivre, mais l'ont aidé à mourir.» Et elle pointe la violence physique d'État, rappelle les événements de Notre-Dame-des-Landes, où le sang des manifestants a coulé, et fait de la mort de son frère une affaire politique. Ce sont Maître Yassine Bouzrou, l'avocat de la famille Traoré, et l'association Vérité pour Adama qui sont à la manœuvre. La famille Traoré, proche des associations SOS Racisme, du Cran ou encore du collectif «Urgence, notre police assassine», se présente ainsi comme une victime symbolique de la violence d'État. L'examen des faits laisse rêveur sur la capacité de certains réseaux à instrumentaliser la vérité au service de leur cause.

En réalité, à Beaumont-sur-Oise où réside la famille Traoré, tout le monde sait que ce sont des caïds, un clan dangereux, comme le rapporte [Valeurs actuelles](#). Bagui Traoré, tout comme Youssouf et Adama, sont des délinquants. Bagui a fait l'objet de plusieurs procédures judiciaires pour «extorsion (en 2003 et 2005), détention non autorisée de stupéfiants en 2013, [...] vol à l'aide d'une effraction, port prohibé d'une arme de 6^e catégorie [...]». Youssouf est connu pour «violences sur personne dépositaire de l'autorité publique, violences volontaires, rébellion, menaces de mort». Quant au malheureux Adama, il a été impliqué depuis 2007 dans pas moins de 17 procédures, en particulier pour des trafics de stupéfiants. Plus d'une par trimestre, quand même...

Le 19 juillet 2016, Bagui est impliqué dans une nouvelle affaire d'extorsion de fonds. Le procureur ordonne sa réquisition judiciaire. Trois gendarmes le reconnaissent lors d'un contrôle d'identité. Adama, qui est à côté de lui, se sauve. Deux des gendarmes le poursuivent, le rattrapent. Il n'a pas de pièce d'identité, mais déclare qu'il s'appelle Adama Traoré. Les gendarmes lui passent une menotte à une main et reviennent vers son frère. Il est essoufflé et demande à pouvoir s'arrêter pour reprendre son souffle. Un «ami» passe à côté d'eux. Ensemble, ils bousculent à nouveau le gendarme et s'enfuient. Mais il est rattrapé par une autre escouade de gendarmes, alors qu'il se cache très essoufflé dans un appartement. Ceux-ci le conduisent à la gendarmerie toute proche de Persan. Dix minutes après, dans les locaux de la gendarmerie, il perd connaissance. Les pompiers et le Samu sont immédiatement appelés. Ils le découvrent en position latérale de sécurité. Ils ne parviendront pas à le réanimer. Dans ses poches, 1 300 € en liquide et un peu de cannabis, ce qui explique probablement sa fuite.

Le rapport d'autopsie, selon [Valeurs actuelles](#), révèle qu'il est sous l'emprise du cannabis. En revanche, il ne porte aucune trace de coups. Détail important, à aucun moment les gendarmes ne se sont assis sur lui pour le maintenir. Ce n'est pas eux qui l'ont étouffé. Tous les témoins attestent qu'il n'y a pas eu de violences, mais qu'il avait de la difficulté à respirer et à parler. Adama était d'ailleurs connu pour des insuffisances respiratoires et des problèmes cardiaques. Son frère Bagui, conduit à son tour sous escorte à la gendarmerie, apprend qu'il est décédé. En fureur, il hurle : «Les gendarmes ont tué mon frère». Pour tenter d'apaiser la situation, le procureur lève la garde à vue de Bangui. Immédiatement, celui-ci mobilise le quartier. S'ensuivent cinq nuits d'émeutes, durant

lesquelles un bus est utilisé pour forcer les grilles de la gendarmerie. Depuis, les gendarmes et leurs familles ont reçu de nombreuses menaces de morts, et 20 d'entre eux ont demandé leur mutation, qui a été acceptée.

Tels sont les faits. Ils n'ont rien à voir avec l'interpellation de l'Américain de Minneapolis. Il ne s'agit pas d'un cas de «violence policière» Pourtant, Adama Traoré, par la magie des réseaux sociaux des organisations qui le soutiennent et avec la complaisance des médias, va devenir comme George Floyd le symbole de la lutte contre les violences policières. Un martyr de la cause des non-blancs opprimés.

Seul point commun entre les deux affaires, la détestation de la race blanche, de la culture blanche et l'instrumentalisation de drames humains à des fins subversives.

Le moment est propice. Dans tous les pays occidentaux, le confinement et les restrictions de liberté ont causé un traumatisme social. Ce traumatisme est porteur d'une violence latente. Ce sont des circonstances favorables aux explosions de tous ordres. La gauche qui n'a plus de projet, et l'ultra gauche qui a celui de détruire les institutions démocratiques, se sont empressées de récupérer le mouvement.

Aux États-Unis, Donald Trump a réagi avec force, à sa manière. En France, le Gouvernement, qui n'hésite pas à stigmatiser les Gilets jaunes, se tait quand les émeutes brandissent l'antiracisme et s'agenouille devant la famille Traoré. Quand un État est dur avec les faibles et faible avec les durs, il déconstruit le lien social et court vers le populisme et/ou la dictature.

Thierry Boutet

Adama Traoré, par la magie des réseaux sociaux et les médias, va devenir comme George Floyd le symbole de la lutte contre les violences policières.

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr